

Jury du 3^e degré général, technique et artistique de transition

de la Fédération Wallonie Bruxelles

Rue Adolphe Lavallée n°1

1080 Bruxelles

Email : jurys@cfwb.be

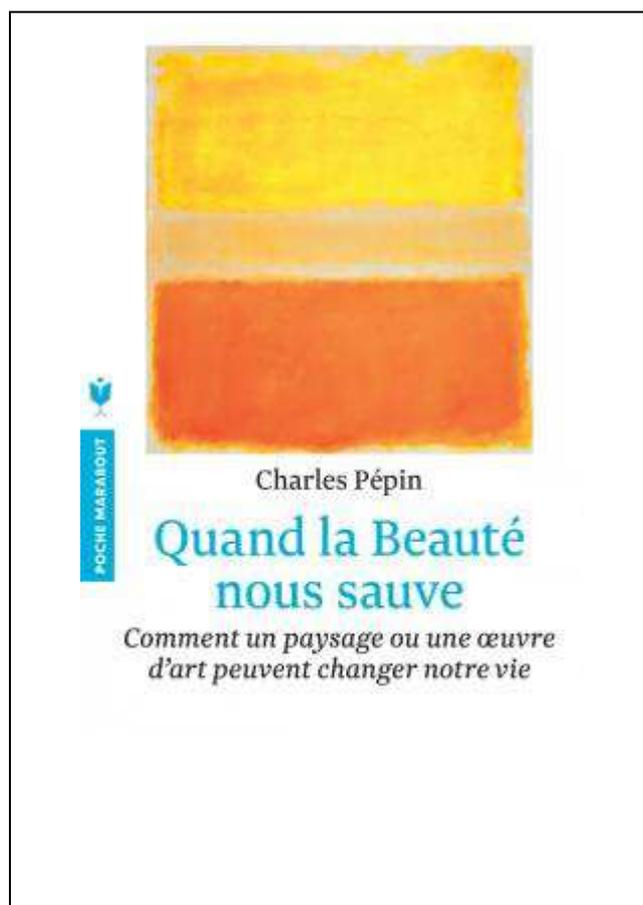
Dans ce document, vous trouverez :

1. le titre de l'essai pour le 1er cycle de l'année scolaire 2019 -2020 (de septembre 2019 à janvier 2020) et quelques conseils méthodologiques,
2. les listes de livres pour l'épreuve orale,
(**!!! NOUVEAUTÉ !!! en p. 4**)
3. les consignes pour les examens écrit et oral,
(**!!! NOUVEAUTÉ !!! en p. 10**)
4. le récapitulatif.

Bonne préparation !

Voici le titre de l'essai de français pour le **1er cycle 2019-2020**.

L'essai est le même pour TOUS les candidats.



Des questions ciblées permettront de vérifier la **compréhension de cet essai** (voir conseils méthodologiques p.3 et consignes examen p.5).

Un exercice de synthèse et **un exercice d'argumentation** en rapport avec les thématiques traitées dans l'essai seront également demandés aux candidats (voir consignes examen pp.6-9).

L'épreuve sera réalisée **SANS l'ouvrage** et **SANS notes**. Par contre, l'utilisation du correcteur orthographique (version papier) sera autorisée.

Comment préparer l'épreuve de compréhension de l'essai ?

Première étape : une lecture approfondie en trois temps.

- Une première lecture découverte durant laquelle le lecteur se laisse interpeller par le propos de l'auteur et au terme de laquelle le candidat aura fait la distinction entre essai argumentatif et essai informatif;
- une seconde lecture qui suppose une prise de notes structurée selon les titres et sous-titres de la table des matières **et/ou selon le développement voulu par l'auteur;**
- une troisième et dernière lecture qui sera une lecture de vérification des informations prises en notes et structurées selon le plan de présentation de la table des matières **et/ou selon le développement voulu par l'auteur.**

Deuxième étape : une phase de questionnement qui équivaut à une phase de consolidation du savoir.

- Les notes sont-elles formulées avec clarté ?
- Les références historiques et/ou littéraires relevées sont-elles explicites ?
- Les exemples retenus sont-ils pertinents ?
- etc.

Troisième étape : une phase d'appropriation des notes.

En suivant le plan de la table des matières et sans devoir recourir à ses notes, le candidat sera à même de compléter les différentes rubriques du tableau ci-dessous :

Essai à thèse	Essai informatif
Thèse de l'auteur	Thème
Elaboration de la réflexion : Arguments développés et informations avancées	Elaboration de la réflexion : Informations principales avancées
Exemples cités	Compléments d'information apportés

!!! NOUVEAUTÉ !!!

Listes des œuvres

Œuvres littéraires (épreuve orale)

Lors de l'inscription, le candidat choisira **une des deux listes** citées ci-dessous et aura à présenter, le jour de l'épreuve orale, deux œuvres littéraires **tirées au sort** dans la liste retenue (**LISTE A ou LISTE B**). Il aura donc pris soin de préparer* les cinq œuvres de la liste choisie. Il se présentera, le jour de l'épreuve orale, avec la version papier (texte intégral) de ces cinq œuvres. **L'élève ne pourra être interrogé que s'il dispose des ouvrages tirés au sort.**

LISTE A

RACINE, *Phèdre* (XVII^e siècle)
VOLTAIRE, *Candide* (XVIII^e siècle)
Gustave FLAUBERT, *Madame Bovary*
(XIX^e siècle)
Charles BAUDELAIRE, *Les Fleurs du mal*
(XIX^e siècle)
Albert CAMUS, *Les Justes* (XX^e siècle)

OU

LISTE B

CORNEILLE, *Le Cid* (XVII^e siècle)
VOLTAIRE, *Candide* (XVIII^e siècle)
Émile ZOLA, *Au Bonheur des dames*
(XIX^e siècle)
Paul VERLAINE, *Romances sans paroles*
(XIX^e siècle)
Jean-Paul SARTRE, *Les Mains sales*
(XX^e siècle)

La plupart des œuvres de ces deux listes font l'objet d'une étude publiée dans la collection *Profil d'une œuvre*.

Ces listes sont valables pour les deux cycles de l'année scolaire 2019-2020 (septembre 2019/janvier 2020 ET février 2020/juillet 2020). Pour les cycles suivants, des mises à jour sont possibles. Le candidat aura le souci de se renseigner en consultant le site des Jurys.

* Il convient de se référer aux pages 10 et 11 du présent document. La lecture-découverte est insuffisante tout comme une maîtrise approximative du contenu des œuvres.

DIRECTIVES POUR L'EXAMEN DE FRANÇAIS
3^e degré Général et Technique de Transition
Référence du programme CFWB : 60/2000/240 (p. 31 à 55)

L'examen de français comporte DEUX PARTIES : une **épreuve écrite** et une **épreuve orale**.

A. Epreuve écrite

1. Compétence LIRE :

Cette compétence sera évaluée via l'étude d'une œuvre complète imposée, du genre **essai**.
Le titre de l'essai est différent à chaque session.
L'épreuve se déroule **SANS** l'ouvrage et **SANS** notes.

Compétences spécifiques	Savoirs requis
● Juger de l'implication plus ou moins forte de l'auteur.	● La présence ou l'absence de marques d'énonciation et de subjectivité (emploi du « je », utilisation de termes subjectifs, ...).
● Construire des outils d'appréciation de la fiabilité des informations.	● Énoncé d'un fait ou d'une opinion. ● Les intentions dominantes : informer ou persuader.
● Etudier les composantes de l'argumentation.	● La distinction entre thèse, arguments, exemples.
● Étudier la progression de l'information.	● Les thèmes et les sous-thèmes. ● Les titres, sous-titres et la table des matières.
● Étudier les modes de rapport du discours d'autrui.	● Modes du discours rapporté et marques de la distanciation.
REMARQUE IMPORTANTE Le jury n'a pas l'obligation d'interroger sur tous les points précisés ci-dessus.	

2. Compétence ECRIRE

Les compétences d'écriture du candidat seront évaluées à partir de productions personnelles répondant à une intention de communication précise : informer et/ou persuader. Une grille d'évaluation précise, telle que le modèle ci-dessous, sera élaborée en fonction de la tâche demandée et remise au candidat en même temps que la consigne.

L'orthographe et la maîtrise de la langue seront évaluées.

N.B. : l'utilisation d'un correcteur orthographique de langue française est autorisée pendant cette épreuve (à l'exclusion de tout autre dictionnaire, outil manuscrit, imprimé, électronique, informatique, ...).

A. La synthèse

La notion de synthèse implique que l'on travaille sur plusieurs textes, du même genre ou de genres divers.

Le candidat saura élaborer, sous forme de texte suivi, la synthèse de plusieurs documents portant sur un même sujet (articles de journaux, de dictionnaires, d'encyclopédies, fragments divers, schémas, graphiques, etc.).

Compétences spécifiques	Savoirs requis
● Classer les documents (en fonction de leur pertinence, de leur source, etc.).	● Les références bibliographiques (origine du document, statut de l'auteur, ...).
● Repérer dans les documents les idées pertinentes au projet de synthèse.	● La lecture sélective.
● Etablir des comparaisons (différences et ressemblances entre les différents documents).	● Les critères de comparaison. ● Les différentes formes de tableaux et de schémas comparatifs. ● Les moyens d'exprimer la comparaison, l'opposition, la similitude, la différence.
● Reformuler et organiser l'information.	● Les organisateurs textuels.
REMARQUE IMPORTANTE Le jury n'a pas l'obligation d'interroger sur tous les points précisés ci-dessus.	

La production du candidat sera appréciée en fonction des critères fournis, à titre indicatif, dans le tableau suivant :

Réponse écrite synthétique à une question au départ d'un portefeuille de textes

GENRE	RÉPONSE ÉCRITE SYNTHÉTIQUE À UNE QUESTION	
Lisibilité		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ecriture lisible. ▪ Mise en page.
Recevabilité	Linguistique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Correction de l'orthographe et de la ponctuation. ▪ Correction de la syntaxe et du lexique.
	Sociale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Énonciation distanciée (pas de marque de JE).
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Respect du format imposé : nombre de mots. ▪ Soins de la copie.
Intelligibilité	Organisation des informations	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation des contenus <ul style="list-style-type: none"> - introduction rappelant le questionnement initial ; - réponse globale (au début ou en conclusion) ; - développement selon une structure globale. ▪ Ordre de classement des informations significatif (thématique). ▪ Clarté de l'énoncé (part de l'implicite limitée, compréhension aisée pour qui n'aurait pas lu le portefeuille de textes).
	Cohérence textuelle	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Segmentation (paragraphes) adéquate. ▪ Connecteurs appropriés au rapport logique. ▪ Anaphores adéquates.
Pertinence	Adéquation à la thématique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réponse à la question posée.
	Adéquation du texte à son intention : informer rapidement et complètement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adéquation de la sélection des informations à la question posée : <ul style="list-style-type: none"> - informations provenant de plusieurs sources ; - réponse aussi explicite que possible en fonction des textes. ▪ Part dominante de reformulation. ▪ Fidélité aux textes sources. ▪ Neutralité : absence de marques de subjectivité.

B. Le texte argumentatif

Le candidat doit pouvoir défendre son opinion avec pertinence, rigueur et clarté.
Il lui sera demandé de développer un avis personnel argumenté sur un sujet donné en lien avec le thème de l'essai.

Compétences spécifiques	Savoirs requis
● Comprendre un sujet donné.	
● Rechercher des idées (mobiliser ses savoirs et son expérience ; consulter des ouvrages de référence, en bibliothèque, sur Internet ; interroger des témoins, des spécialistes).	● La recherche documentaire.
● Choisir un point de vue.	
● Elaborer un plan.	● La hiérarchie des informations.
● Utiliser des arguments <ul style="list-style-type: none">- pertinents à la conclusion,- appropriés à la situation,- susceptibles d'entraîner l'adhésion. ● Les ordonner et les développer, notamment par des exemples.	● La distinction entre thèse, argument et exemple. ● Les types d'arguments. ● Les techniques de la persuasion (interpellation, répétition, ...).
● Rédiger une introduction, un développement et une conclusion.	● L'énoncé de la thèse. ● L'expression des rapports logiques (cause, conséquence, concession, ...). ● Les connecteurs logiques. ● Les paragraphes et les alinéas.
● Se relire et se corriger.	
REMARQUE IMPORTANTE Le jury n'a pas l'obligation d'interroger sur tous les points précisés ci-dessus.	

La production du candidat sera appréciée en fonction des critères fournis, à titre indicatif, dans le tableau suivant :

Rédaction d'un avis argumenté en réaction à une opinion

Lisibilité		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ecriture lisible. ▪ Mise en page.
Recevabilité	Linguistique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Correction de l'orthographe et de la ponctuation. ▪ Correction de la syntaxe et du lexique.
	Sociale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Énonciation marquée (présence du <i>JE</i>). ▪ Registre et ton adaptés.
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Respect du format imposé : nombre de mots. ▪ Soins de la copie.
Intelligibilité	Organisation des contenus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation des informations selon une structure argumentative : <ul style="list-style-type: none"> - introduction avec mention <ul style="list-style-type: none"> • de la thématique en questionnement, contextualisation = accroche • de l'opinion à laquelle on réagit = la thèse ; - développement constitué d'une argumentation pertinente et cohérente composée de x arguments développés ; - conclusion avec <ul style="list-style-type: none"> • rappel de l'opinion à laquelle on réagit = la thèse ; • ouverture vers un sujet plus large.
	Cohérence textuelle	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Segmentation en paragraphes. ▪ Connecteurs appropriés au rapport logique. ▪ Anaphores adéquates.
Pertinence	Adéquation à la thématique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Arguments adaptés à la thèse.
	Adéquation du texte à son intention : convaincre le lecteur.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cohérence argumentative : progression et non-contradiction.

Il est demandé au candidat d'adapter son comportement et sa tenue à la situation spécifique que constitue un examen oral.

Cette épreuve s'articule **autour de deux œuvres littéraires intégrales tirées au sort dans une liste de cinq ouvrages choisie par le candidat (voir page 4)**. Cette liste n'est pas figée ; elle pourra être modifiée. Les modifications seront annoncées sur le site du jury dans des délais raisonnables.

Le candidat se présentera, le jour de l'épreuve orale, avec la version papier (texte intégral) des cinq œuvres de la liste choisie. Il ne pourra être interrogé que s'il dispose des ouvrages tirés au sort. La non-présentation de ces ouvrages constitue un motif d'annulation de l'épreuve.

Le candidat sera capable

- de reconnaître dans les œuvres présentées différents traits majeurs des courants littéraires dont relève chacune d'elles,
- de situer éventuellement un même auteur ou un même texte dans plusieurs de ces courants (ainsi, non seulement Rabelais appartient au courant humaniste, mais il participe aussi du foisonnement baroque et de l'avènement de la modernité),
- de repérer la permanence de certains courants dans la culture contemporaine.

Contenus et compétences spécifiques à maîtriser selon les genres retenus

Le roman

Compétences spécifiques	Savoirs requis
<ul style="list-style-type: none"> • Repérer les jugements de valeur explicites et inférer les valeurs implicites. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'implicite. • La notion d'indice.
<ul style="list-style-type: none"> • A partir du comportement, des paroles et des pensées d'un personnage, inférer des caractéristiques psychologiques, sociales, éthiques ou idéologiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'implicite. • Connaissances lexicales propres à la psychologie, la sociologie, l'éthique, l'idéologie. • Quelques notions de psychologie, de sociologie, d'éthique.
<ul style="list-style-type: none"> • Réagir personnellement à une thèse, un système de valeurs, au comportement d'un personnage. 	Idem
<ul style="list-style-type: none"> • Inférer et analyser les relations entre un narrateur extérieur à l'univers de l'histoire et ses personnages (empathie, dissonance, Ironie, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances narratologiques sur les rapports entre personnage et narrateur, focalisation, ...
<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer les raisons du bouleversement de l'ordre chronologique (rétrospections et anticipations). 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances narratologiques relatives à la temporalité.
<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les traits caractéristiques des grandes variétés du genre romanesque. 	<ul style="list-style-type: none"> • Éléments de définition des différents genres littéraires : nouvelle, roman psychologique, social, roman à thèse, ...

● Établir des relations entre l'œuvre étudiée et un courant littéraire et artistique.	● Connaissances externes d'histoire littéraire.
REMARQUE IMPORTANTE Le jury n'a pas l'obligation d'interroger sur tous les points précisés ci-dessus.	

La poésie

Compétences spécifiques	Savoirs requis
● Repérer, dans un poème, des critères d'identification qui permettent de l'apparenter à un courant littéraire et artistique.	La « fonction poétique » à travers : <ul style="list-style-type: none"> - les jeux phoniques (rimes, assonances, allitérations, ...), - les jeux grammaticaux et syntaxiques (inversion, symétrie, répétition de la même structure, répartition du singulier et du pluriel, ...), - les jeux lexicaux (parallélismes et oppositions, répétitions, personnifications, champs lexicaux, polysémie, connotations, comparaisons, métaphores, ...), - les jeux rythmiques (coupes, cadences, enjambements, ...).
● Déterminer le caractère novateur, voire transgressif, d'un texte poétique, par rapport aux stéréotypes dominants.	● Connaissances externes sur l'histoire littéraire.
REMARQUE IMPORTANTE Le jury n'a pas l'obligation d'interroger sur tous les points précisés ci-dessus.	

Le théâtre

Compétences spécifiques	Savoirs requis
● Lire une pièce de théâtre ou un extrait de théâtre pour proposer une mise en scène, un décor, ...	● L'étude de la communication théâtrale. ● L'étude des conventions et procédés théâtraux : <ul style="list-style-type: none"> - le coup de théâtre, - l'aparté, - le quiproquo, - le monologue, - la scène d'exposition.
● Porter un jugement critique sur une pièce de théâtre.	● L'étude du langage théâtral. ● Le rapport entre les personnages. ● Le rôle du décor (visuel et sonore), des costumes, des accessoires, ... ● les options de mise en scène.
● Connaissances externes sur l'histoire littéraire.	
REMARQUE IMPORTANTE Le jury n'a pas l'obligation d'interroger sur tous les points précisés ci-dessus.	

RÉCAPITULATIF

Épreuve écrite :

1. Lire l'essai imposé ;
2. Répondre à des questions de compréhension ;
(N.B. L'épreuve se déroule sans l'ouvrage et sans notes.)
3. Rédiger une réponse synthétique à une question à partir d'un portefeuille de textes ;
4. Rédiger un avis personnel argumenté sur un sujet donné en rapport avec la problématique de l'essai.

Épreuve orale :

1. **Préparer les cinq œuvres complètes** de la liste choisie par le candidat lors de l'inscription (**liste A ou liste B**) ;
2. Répondre à des questions afin de démontrer sa compréhension **des deux œuvres tirées au sort le jour de l'examen** ainsi que sa maîtrise des savoirs spécifiques liés à ces œuvres.